

N°19-06-072

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi 28 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de F. SAGNIER), Président, suite à la convocation en date du 20 juin 2019.

Présents :

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. (reçoit pouvoir d'I. POURCHEL) ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; MAILLOT D. (reçoit pouvoir d'A. FOURNIER) ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir de M. WAVRANT) ; LECLERCQ E. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. (reçoit pouvoir de M. BRUGGEMAN) ; LEFEBVRE S. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de M. GARENAUX) ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. (donne pouvoir à J. BOUFFART) ; DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; FOURNIER A. (donne pouvoir à D. MAILLOT) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs GARENAUX M. (donne pouvoir à G. WYCKAERT) ; BRUGGEMAN M. (donne pouvoir à C. TELLIER) ; SAGNIER F. (donne pouvoir à C. LEROY) ; CROQUELOIS J.M. ; WAVRANT M. (donne pouvoir à J.C. COYOT) ; CORDIER A. ; FOURRIER B.

Absents :

Messieurs DUFOUR O. ; DELATTRE G. ; HOCHART J.L. ;

Monsieur Michel LHEUREUX est élu secrétaire.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ATTRIBUTION D'AIDES AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Par délibération n° 17-09-109 du 26 septembre 2017, le conseil communautaire a défini les critères d'attribution et décidé de mettre en place une aide à destination des TPE pour les activités de proximité du secteur de l'artisanat, du commerce, des services et du tourisme, sous forme de subvention.

3 porteurs de projet ont déposé un dossier. Il s'agit de

- Corinne BACQUET pour l'amélioration de son établissement à Elnes
- Franck GUILBERT pour la création d'une entreprise de plâtrerie menuiserie à Ouve-

Wirquin

- Bruno MAILLARD pour la mise en place d'une activité innovante

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer les aides suivantes :

- Corinne BACQUET, aide de 951 € maximum (10 % de la réfection de la façade et travaux de plâtrerie)
- Franck GUILBERT, aide de 3 000 € plafonnés (10 % de l'acquisition d'un véhicule et de matériels divers)
- Bruno MAILLARD, aide de 1 300 € maximum (10 % de l'acquisition d'un matériel innovant)

Pour extrait conforme.
Le Président,

